

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

AK5 SARL
4 RUE MARCEL DASSAULT

51430 Tinqueux

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/03/2025	F01250300087	410104	F01250300087	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	st menehould					
RJB303A350	C30/37 XF3/XF4 S3 Dm20 CEM2 350	6	M3	137.00	822.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	6	UN	1.50	9.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	6	UN	2.50	15.00	20 %
552	REP	6	UN	1.68	10.08	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/05/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 856.08 €

Total TVA : 171.22 €

Total TTC : 1,027.30 €

RESTE A PAYER : 1,027.30 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250300087	F01250300087	31/03/2025	410104	AK5 SARL

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 010401 st menehould						
24/03/2025	003303846	410104	RJB303A350	C30/37 XF3/XF4 S3 Dm20 CEM2 350	6	M3
24/03/2025	003303846	410104	552	REP	6	UN